

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE -AQUITAINE
DU SAMEDI 3 FEVRIER 2018**

PERSONNALITES PRESENTES :

Monsieur Nicolas HENARD, Président de la FFVoile
Monsieur François PITOR, Trésorier de la FFVoile
Madame Claire FOUNTAINE, Vice-présidente de la FFVoile.

CLUBS REPRESENTES : CV Angoulême – YC St Martin en Ré – SR La Rochelle –St Georges Voiles - – CN La Rochelle – CN Rochefortais – AS Cheminots Rochefortais – PAV (OT) –ANC Limousin - SN Andernos – CV Arcachon – CN Arès – Blaye Nautique – CV Bordeaux Carcans Maubuisson– CV Cazaux-Lac – CN Claouey – CN Ferret – CV Hourtin Médoc – V Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer - CV Lormont - VCN Pauillac – CN Loubésien – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique - YC Ispe Biscarrosse – CV Soustons Marensin –CN Hendaye - C Eole 79 – PEC Voile Poitiers – SN Châtelleraut - CN Vassivière.

CLUBS NON REPRESENTES : CNAR – CN Chatellailon – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d'Aix – CNPA Marennes – CNPA ile de Ré – CN Meschers – EV Rochelaise - SR Royan – YC Classique - YCO St Denis d'Oléron – CN Couardais Goisil – CN La Flotte en Ré –CSD Boyardville– ASPTT La Rochelle – EV Fouras – WC Couardais – GS La Rochelle – CN Angoulins – CVAL Marans – CN Portes en Ré – CN La Tremblade – Wind Oléron Club – CN Port des Barques – EV Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT- GPO – BN La Tremblade – Saint Palais/Mer –La Cabane Verte – Ile de Ré Voile - CGU France - MSN – CSN Brive - CN Mauzac - Croiseurs Aquitaine - CN Bourquais –CN Taussat-Cassy – - CN Verdon – AS Ambarès – CN Libourne 1876 – Marins de la Lune – YC Landais – CN Léonnais – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – CFN Soustons - YC Basque – CM Hendaye Tchingudy – YC Adour Atlantique – YC Hendaye – CN Pyrénéen - C Adour Plaisance – C Hendaye Voile – EVI – C Voile Niortais – Macif Centre Voile - CS Limoges – PAL Limousin -

33 clubs représentés sur 94.

92 représentants ou mandataires présents sur 231.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Prise de parole des personnalités présentes
- 2- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2017
- 3- Rapport moral du Président
- 4- Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale
- 5- Rapports d'Activités des commissions :
 - Commission Sportive :
 - Commission « Habitable »
 - Commission « Voile légère »
 - Commission « Arbitrage »
 - Commission « Calendrier »
 - Commission Développement :
 - Commission « Handivoile »
 - Commission « Voile Verte »
 - Commission « Label »
 - Commission « Pratique Féminine »
 - Commission Communication
 - Commission Formation
- 6- Rapport financier 2017
 - Intervention de l'Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes
 - Approbation des comptes de l'exercice clos
 - Affectation des résultats
- 7- Présentation du budget prévisionnel 2018
- 8- Election du Conseil d'Administration : (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)
 - Election au Conseil d'Administration de la Ligue (un poste à pourvoir)
 - Election du représentant des Etablissements Affiliés au Conseil d'Administration de la Ligue Nouvelle Aquitaine
- 9- Election des candidats à la représentation de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFVoile (Candidatures à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)
- 10- Proclamation des « Top-Clubs » régionaux 2018
- 11- Adoption des taux de cotisation 2018
- 12- Proclamation des résultats des élections
- 13- Réponse aux questions écrites (à adresser à la Ligue avant le 27 janvier 2018)

La séance est ouverte à 14h15. Elle se déroule dans l'amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports de Talence (33400).

Raymond Gohier accueille Nicolas HENARD Président de la FFVoile, Claire FOUNTAINE Vice-présidente de la FFVoile, François PITOR Trésorier de la FFVoile et cite nos partenaires que sont Madame Sandrine REDON de la BPACA, le Conseil Régional, la DRJSCS, le CROS Nouvelle-Aquitaine qui n'ont pas pû être parmi nous. Il remercie également les présidents des CDV, les Présidents des Clubs et les délégués, les membres du Conseil d'Administration de la Ligue et l'Equipe Technique Régionale de leur présence.

Puis le Président nous convie à rentrer dans le vif du sujet de notre réunion à savoir:

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 FEVRIER 2017

Il a été établi par notre Secrétaire Générale.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents moins une abstention.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOILE Nicolas HENARD

Bonjour à toutes et tous,

J'ai envie de vous dire que votre fédération va bien. Nous avons énormément de choses à faire, mais comme vous dans votre grande Ligue. L'équipe des élus, comme celles des cadres, investie énormément d'énergie dans la Fédération comme vous dans votre Ligue et dans vos clubs. Nous construisons l'avenir de la FFVoile. Nous souhaitons réunir beaucoup de compétences autour de la réflexion et ensuite de l'action et vous êtes cordialement invités à nous rejoindre. Beaucoup de beaux projets nous attendent en liaison étroite avec les clubs. Tous les clubs sont écoutés et nous essayerons de leur apporter des solutions satisfaisantes. Rapidement je vais vous parler de deux projets importants :

1 - Le projet de réforme des titres de participation et de la licence : cette dernière doit-elle rester le titre unique ou bien pouvons-nous apporter d'autres formes de licences pour répondre à un public plus large ?

2 – L'animation territoriale avec des stratégies communes à la FFVoile, aux Ligues et aux CDV pour que nous soyons crédibles. Nous avons commencé ce travail avec votre Ligue de même qu'en Occitanie, en Bretagne et en PACA, où vont se dérouler les Jeux Olympiques en Voile de 2024.

Pour l'instant nous avons de très bons échos. Ce ne sont pas des projets de haut niveau, mais des projets sur du développement touristique, développement de la pratique de la voile et du nautisme. Nous accompagnons la loi NOTRE par des pratiques de bassin en rapport avec les élus des communautés de communes ou d'agglomération ce qui nous permet d'attirer leur attention et de pouvoir négocier des aides financières.

Je voudrai revenir sur les JO de 2024 de Paris, avec la Voile à Marseille. Je crois à ces Jeux et je pense qu'il faut que nous y réfléchissions ensemble dans l'optique d'un développement de la Voile et que chaque club puisse hériter des belles choses que les JO vont nous apporter. Bien sûr je ne laisse pas tomber les performances. Il va d'abord falloir faire mieux à Tokyo qu'à Rio, et faire mieux à Marseille qu'à Tokyo. Ce qui nous tarade tous les jours c'est de faire que les retombées des JO soient bénéfiques à notre sport.

Enfin ma dernière marotte est de faire rentrer la course au large dans les compétitions olympiques. Votre Président et tous ceux qui le soutiennent défendent bec et ongle la participation de la course au large pour 2024 (trois jours et deux nuits sur un bateau en double mixte – parité oblige !). C'est une spécificité française qu'il nous faut défendre. Ce sera la discipline olympique la plus longue des JO vu sa durée qui pourra être suivie par le monde entier et même aller se « frotter » par internet aux vrais coureurs. Je fais ce pari avec vous et qu'ainsi les clubs, CDV, Ligues et FFVoile pourront doubler les titres de participation et que des personnes séduites viennent adhérer dans vos clubs.

Comme vous pouvez le comprendre la Fédération est « très en mouvement » et nous sommes aussi motivés que vous dans votre Ligue, vos CDV et vos clubs respectifs.

Merci de votre attention.

Applaudissements

RAPPORT MORAL du PRESIDENT Raymond GOHIER

Mesdames, Messieurs,

2017, première année de vie opérationnelle de la Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine n'a pas été de tout repos mais a vu l'ouverture des projets annoncés lors de l'Assemblée Générale de février 2017 selon le vieil adage : *J'écris ce que je dis, je fais ce que j'écris.*

Au risque de se répéter mais au début de notre nouvelle organisation cela paraît nécessaire, le fil conducteur, le lien qui unit, l'axe politique fort de la Ligue est : **Le développement du territoire et de tous les territoires y compris les plus éloignés de l'Océan à travers un maillage territorial et une dynamique forte des bassins de navigation ou de regroupement de pratique commune.**

Ce développement doit nous conduire à une augmentation de nos licenciés et à une fidélisation de nos pratiquants.

L'enjeu : le maillage territorial et la mise en œuvre de schémas nautiques en partenariat avec les communautés d'agglomération, les clubs, les CDV et la Ligue.

Ces schémas nautiques ambitieux doivent à terme englober l'ensemble du développement de la pratique : de l'école de voile à la voile scolaire, de la pratique sportive à la formation en passant par les investissements en matériel.

Dans le contexte économique actuel, la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers est plus que nécessaire et nous conduit à la mise en œuvre d'une politique de projets locaux en accord avec la politique fédérale.

L'objectif que nous visons est suivi de près par notre fédération puisqu'il constitue une des expérimentations initiées par notre Président.

Au cours du colloque des Présidents de Clubs, nous avons longuement évoqué le schéma nautique de la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais

Atlantique. Depuis, les clubs du bassin du Médoc Atlantique se sont réunis pour échanger sur cette nouvelle dynamique.

Des contacts sont pris avec l'île de Ré et La Rochelle. Les clubs du 64, via leur CDV ont accepté en AG le principe de mutualiser un agent de développement au service des Clubs.

De la phase de déclinaison du projet, nous passons en moins de 3 mois à une phase active. Les démarches seront coûteuses en temps, en énergie et déplacements mais c'est essentiel.

Autre dossier engagé : **le Tourisme**. Des contacts ont été pris avec les organismes régionaux et départementaux, un appel à projet a été déposé sans succès (manque de maturité dans le domaine, peut-être)

Toujours est-il que nous avons montré notre volonté d'être présent dans les projets touristiques régionaux. Certes, nous ne vendons pas de nuitées, de restaurations mais nous savons être porteur de rêves à travers nos pratiques et quel plus beau parc d'attraction que sont nos lacs et l'océan.

Certes, le tourisme ne développe pas directement la vie de nos clubs mais il y contribue fortement en fortifiant notre économie et en assurant la pérennité de nos emplois.

N'oublions pas les territoires éloignés des pratiques. La Ligue s'est rendue à plusieurs reprises dans les plans d'eau intérieurs afin d'échanger et envisager des pistes de projets. Les dossiers sont ouverts et la volonté est d'activer des actions concrètes le plus rapidement possible et surtout de trouver les budgets nécessaires aux investissements et au fonctionnement de la « **Voile Verte** » et « **Voile itinérante** ».

Les comptes rendus d'activité montreront les actions en direction des « **Féminines** » par :

- le soutien à un équipage 100% féminin dans leur projet de navigation et dans leur participation à la régata « Ladies Only ». Seul équipage purement féminin, d'ailleurs.
- le stage de détection « jeunes féminines » qui a remporté un vif succès.

Bien d'autres projets sont en route :

- Les conventions de fonctionnement des antennes PER,
- Le soutien à la « Voile Handi »,
- La dynamisation des bassins en lien avec les CDV.

Nos sportifs ont également été à l'honneur, cette année, de la pratique « jeunes » à la course au large en passant par le Kyte. Notre ligue s'est brillamment comportée en se classant 2^e ligue sur les différents championnats de France et les titres européens et mondiaux sont nombreux. Vous êtes trop nombreux et trop valeureux pour n'en citer qu'un. Un long rapport « Département sportif » va vous rendre hommage. Vos performances sont en exemple et encouragent nos plus jeunes.

Bravo et merci à Tous.

Merci également à tous nos partenaires privés et institutionnels,

Merci à notre Fédération qui nous accompagne au quotidien en la personne de son Président et de ses services mais également par le soutien moral et le travail de coordination effectué par Cédric Leroy (directeur Technique National adjoint)

Merci à l'ensemble des techniciens et personnels administratifs qui œuvrent pour la Ligue

Merci également à l'ensemble des bénévoles qui se reconnaîtront et ce quelle que soit la mission effectuée au sein des clubs, des CDV ou de la Ligue.

Bon vent et bonne voile 2018.

Applaudissements

Le vote du rapport moral du président n'étant pas obligatoire, nous passons au point suivant.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE Christiane CAHUZAC

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport adressé par mail aux représentants des clubs

RAPPORT DES COMMISSIONS

Vous avez reçu le rapport d'activité de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, donc nous n'allons pas relire le document. Ont participé à ce document :

- COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Éric LIMOUZIN
- COMMISSION SPORTIVE VOILE LEGERE commentée par Briec PERNES
- COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE commentée par Georges KHLEF
- COMMISSION DEVELOPPEMENT commentée par Brigitte VIAUD et Gildas TREGOUET
- COMMISSION HANDIVOILE commentée par Francis DUBES
- COMMISSION FEMININE commentée par Ulla DELPECH
- COMMISSION COMMUNICATION commentée par José CERVERA
- COMMISSION FORMATION commentée par Christiane COIGNET

Ce rapport d'activité est voté à l'unanimité des représentants moins une abstention.

Le président de la FFVoile ajoute un petit commentaire en disant qu'il prend conscience de la taille géographique de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine et qu'il ressent bien la dynamique de notre ligue. Il félicite notre Président Raymond GOHIER et nous tous présents de la bonne fusion des trois anciennes ligues en la nouvelle et nous invite à œuvrer pour la réussite des JO de 2024.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE BILAN 2017 par François GRIMMEISEN et Pierre LEFEVRE

François GRIMMEISEN donne lecture du Compte de Résultat de l'exercice 2017 diffusé par mail aux représentants des clubs.

Certification et validation des comptes 2017 par Pierre LEFEVRE, Commissaire aux Comptes.

Vote sur le rapport financier à main levée : Unanimité moins 12 abstentions, donc le bilan 2017 est adopté, et quitus est donné au Trésorier.

Vote du transfert de report sur 2018 : Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION POUR 2018 présentés par François GRIMMEISEN

Proposition de tarifs sur une augmentation de 2%:

- Cotisation minimale Club : 122€
- Licences adulte/jeune : 1,22€
- PVR : 0,36€

Résultat du vote : 7 contre et 1 abstention, donc les taux de cotisation sont validés pour 2018.

BUDGET PREVISION PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018 par Raymond GOHIER

Le budget prévisionnel 2018 a été adressé par mail aux représentants de clubs.

Résultats du vote à mains levées : Unanimité moins 3 abstentions, donc le budget prévisionnel 2018 est adopté.

ELECTIONS

Premièrement nous votons pour élire les représentants de la Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine pour l'Assemblée Générale de la FFVoile le 24 mars à Paris. Les candidats sont par ordre alphabétique :

Jacques BOISNARD
Christiane CAHUZAC
Roland DESFORGES
Raymond GOHIER
Patrick HAMART
Georges IKHLEF
Éric LIMOUZIN
Patrick MAURIN
Géraldine RIGAUD
Boris ROHOU
Brigitte VIAUD

La liste est adoptée à l'unanimité des votants.

Applaudissements

Deuxièmement, le représentant les établissements affiliés n'est toujours pas élu et malgré des rappels, aucun candidat ne s'est présenté à cette Assemblée. Donc il n'y aura toujours pas de représentant à l'AG de la FFVoile.

Troisièmement, l'élection de Francis DUBES en tant que Président du CDV33 libère une place dans le Conseil d'Administration de la Ligue, puisque Francis était aussi colistier de Raymond. Un seul candidat s'est présenté : Éric LIMOUZIN.

Résultat du vote : Éric LIMOUZIN est élu à l'unanimité des présents

Applaudissements

PROCLAMATION DES TOP CLUBS 2017

Pour les Top-Clubs régionaux, 4 critères ont été retenus :

Plus grosse vente: LA MACIF
Progression de + de 500 PVR : La Société des Régates de Royan
Progression de - de 500 PVR : Le Yacht Club Landais
Progression dans les plans d'eau intérieurs : Le Yacht Club Landais
Meilleures progression vente licences + PVR : l'Ecole de Voile Rochelaise

Chaque club cité recevra 10 gilets Ecole de Voile logoté BPACA

Pour les Top-Clubs nationaux :

La Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine a été déclarée la meilleure pour la vente des PVR.
Championnat national des clubs Habitables : la Société des Régates Rochelaises
Championnat de France des clubs VRC : Le centre de Voile Bordeaux-Lac.
Intersérie sur la façade Nouvelle-Aquitaine : le Yacht Club de Ispe Biscarrosse.
Plus grosse vente de licences club en Nouvelle-Aquitaine : le Cercle de Voile d'Arcachon.

Le Président remet à Badette DABADIE une carte-cadeau de DECATHLON en remerciement des bons buffets qu'elle nous prépare pour nos longues réunions.

Applaudissements

QUESTION ECRITE

La Société Nautique d'Andernos souhaite que la réversion des PVR vendus par les clubs ne soit pas assujettie à des remises sur catalogue, mais préfère pour les petits clubs de rester sur le modèle Ligue Aquitaine ; soit une réversion financière supérieure à 5% du montant des ventes. Le Président se laisse la possibilité de choisir une solution en concertation avec les clubs.

En conclusion de cette Assemblée Générale, Raymond remercie tous nos partenaires pour leur collaboration. Il est 17h30, la séance est déclarée close. Il nous invite à l'apéritif.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

